



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2013/015

---

27 Mai 2013

## NOTIFICATION AUX PARTIES

### NOUVEAU SIGNATAIRE DU MdE RAPACES

Le Secrétariat de la Convention sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) dans sa capacité de dépositaire du *Mémorandum d'Entente sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie* est heureux de vous informer que :

La Tunisie a signé le MdE Rapaces du PNUE/CMS le 27 mai 2013 à Tunis.

Cela porte le nombre total de signataires à 43. Le MdE Rapaces est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Nick P. Williams: [nwilliams@cms.int](mailto:nwilliams@cms.int).

<http://www.cms.int/notifications/2013.htm>